

Cannes, le lundi 18 mai 2015



Sous la présidence de Paul Vecchiali
Prix du meilleur film sous-titré
pour les sourds et les malentendants
<http://vfst.ardds.org> ★ vfst@ardds.org



Participer à la vie sociale et culturelle est un droit, reconnu notamment par les traités européens et la Charte des droits fondamentaux¹. Pour les 6 millions de sourds et de malentendants qui vivent en France, accéder à la culture reste pourtant, malheureusement, très difficile, sinon impossible. En particulier, ils ne peuvent généralement pas aller au cinéma, sauf lorsque les films projetés sont sous-titrés. Accessoirement ce sous-titrage peut être utile à tous ceux qui ne comprennent pas parfaitement le français parlé – notamment les étrangers.

La situation s'améliore, mais lentement : certes, de plus en plus de films français sont sous-titrés pour leur sortie en salle (8 en 2011, 51 en 2012, 73 en 2013 et 95 en 2014 – soit un peu plus d'un sur trois), mais rares sont les exploitants de cinémas qui projettent cette version quand elle est disponible et ceux qui le font se limitent en général à une ou deux séances par semaine. Dans ce contexte, « *Marie Heurtin*² » de Jean-Pierre Améris fait figure d'exception et mérite d'être salué : à sa sortie, ce film a été projeté tous les jours et à toutes les séances, partout en France, dans une version sous-titrée pour les sourds et les malentendants.

Or, à Cannes, c'est bien connu, le cinéma, c'est important... Alors quand on constate année après année qu'étant sourd, on ne peut pas voir tous les films qu'on voudrait, quoi de plus naturel que de penser à créer un « *Prix du meilleur film sous-titré pour les sourds et les malentendants*³ » qui y serait attribué tous les ans dans l'espoir de sensibiliser les media et toutes les personnes concernées (professionnels, spectateurs et responsables politiques) à la nécessité de sous-titrer les films français et de les projeter ainsi. L'ARDDS a maintenant lancé cette initiative, avec le soutien du Bucodes SurdiFrance⁴, de CinéST⁵, du cinéma d'art et d'essai *Les Arcades*⁶ (le seul à Cannes qui projette des films en VFST⁷), de Ciné Croisette⁸ et de la revue « *6 millions de malentendants*⁹ ». La Ville de Cannes a donné un accord de principe pour soutenir cette initiative et des contacts prometteurs ont été pris avec d'autres partenaires.

L'objectif de ce « *Prix du meilleur film sous-titré* » étant de promouvoir le sous-titrage des films pour les sourds et les malentendants, il est essentiel de trouver d'autres partenaires encore, tant au niveau local qu'au niveau national, pour soutenir l'initiative et la faire connaître : nous sommes ouverts à toute proposition venant d'associations en rapport avec la surdité, mais aussi d'associations de cinéphiles, des pouvoirs publics, des media,

Paul Vecchiali¹⁰ nous a fait le plaisir et l'honneur d'en accepter la présidence. Réalisateur de cinéma et de télévision, mais aussi producteur, critique aux « *Cahiers du cinéma* » dans les années 60, écrivain, engagé, passionné et éclectique, il est l'un des cinéastes français les plus importants des cinquante dernières années ; il a, dès ses débuts, enthousiasmé François Truffaut qui le considérait comme « *le seul héritier de Jean Renoir*¹¹ ». Plusieurs de ses films sont devenus cultes : « *Femmes Femmes*¹² » (1974), « *La Machine*¹³ » (1977), « *Rosa la rose, fille publique*¹⁴ » (1985), ... Son cinéma est un cinéma d'auteur, le plus difficile d'accès pour les sourds et les malentendants car à la complexité du film s'ajoute la difficulté de simplement comprendre les dialogues – mais c'est précisément cela qui est intéressant ici.

Paul Vecchiali a présenté son film « *A vot' bon cœur*¹⁵ » (2004) à la Quinzaine des réalisateurs, une sélection parallèle du Festival de Cannes. Et son dernier film, « *Nuits blanches sur la jetée*¹⁶ » (2014), une merveille de poésie encensée par la critique, a remporté le prix de la critique indépendante et celui du meilleur réalisateur au Festival International du Film de Locarno.

Les derniers détails d'organisation du prix sont en cours de finalisation : un jury composé de cinéphiles sourds sera constitué avant la fin de cette année ; il votera début 2017 pour désigner le meilleur film sorti en 2016, en VFST. Puis le prix sera remis à l'occasion d'une projection publique. En attendant, il est prévu de projeter « *Nuits blanches sur la jetée* » de Paul Vecchiali à l'automne 2015 et de remettre un prix d'honneur en 2016.

Plus d'information: vfst@ardds.org ou <http://vfst.ardds.org>

-
1. http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf
 2. <http://www.marieheurtin-lefilm.com>
 3. <http://vfst.ardds.org>
 4. <http://surdifrance.org>
 5. <http://cinest.fr>, le Portail sur les films français sous-titrés au cinéma
 6. <http://arcadescannes.cine.allocine.fr>
 7. VFST : Version française sous-titrée
 8. <http://cinecroisette.com>
 9. <http://www.surdifrance.org/6mm>
 10. <http://www.unifrance.org/annuaires/personne/120478/paul-vecchiali/>
 11. http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Renoir
 12. <http://www.unifrance.org/film/2070/femmes-femmes>
 13. <http://www.unifrance.org/film/2373/la-machine>
 14. <http://www.unifrance.org/film/4462/rosa-la-rose-fille-publique>
 15. <http://www.unifrance.org/film/24651/a-vot-bon-coeur>
 16. <http://www.unifrance.org/film/38388/nuits-blanches-sur-la-jetee>